



Agence de Services
et de Paiement

Le président directeur général

Décision n° 2016/01/PDG
portant délégation de signature

Le Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

Vu l'ordonnance n°2009-325 du 25 mars 2009 relative à la création de l'Agence de services et de paiement et à l'Etablissement public national des produits de l'agriculture et de la mer,

Vu le décret n°2009-340 du 27 mars 2009 relatif à l'Agence de services et de paiement, à l'Etablissement public national des produits de l'agriculture et de la mer et à l'Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer,

Vu le décret du 22 octobre 2015 portant nomination de M. Stéphane LE MOING, Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

Décide

Article unique : Délégation spéciale de signature est donnée à M. Arnaud AGBOHOUTO, responsable de la sécurité des systèmes d'information de l'ASP, à l'effet de signer, au nom du Président directeur général, « le protocole technique » d'échange du fichier DGFIP comprenant la liste des bénéficiaires du chèque énergie et le document « Politique de Gestion des clés DGFIP – Partenaires ».


Fait à Limoges,
le

06 JAN. 2016

M. Arnaud AGBOHOUTO (original)

Ampliation :
Agent comptable

Copies :
Président directeur général
DFJL
DRH


Stéphane LE MOING